



Des talents. Une planète.

La bibliothèque de droit : un lieu, des collections
FACULTÉ DE DROIT

M campus
montréal

HEC Montréal | Polytechnique Montréal | Université de Montréal

Université 
de Montréal

La bibliothèque de droit: un lieu, des collections

Contexte

La formation en droit consiste en l'acquisition de connaissances sur les normes juridiques régissant la société et en l'apprentissage de la discipline juridique, dont le premier fondement est l'identification et la mise en rapport des sources reconnues du droit, soit les lois, les jugements des tribunaux et la doctrine juridique. Ces éléments sont la matière première des juristes.

La Bibliothèque de droit offre un lieu où cette matière première est mise à la disposition des étudiants, des professeurs, des chercheurs et des professionnels du droit. Dans le même temps, elle sert de laboratoire où s'acquiert et se développe, par l'expérience, la discipline du droit.

Pivot intellectuel et ressource essentielle au soutien de la recherche et de l'enseignement, elle s'avère être un lieu indispensable pour les centaines d'étudiants qui la fréquentent. Lieu naturel de la vie intellectuelle facultaire, elle offre un environnement d'étude paisible permettant de combler le besoin de concentration nécessaire à la rigueur inhérente des études en droit.

Depuis son ouverture, en 1968, la Bibliothèque de droit de l'Université de Montréal a considérablement évolué, non seulement au rythme des changements technologiques, mais aussi à celui du développement de la Faculté de droit. En effet, elle est aujourd'hui fréquentée par plus de 250 000 personnes annuellement, qui reflètent le nouveau visage de la Faculté : des étudiants considérés parmi les meilleurs au Québec, des chercheurs et des professeurs de renommée internationale, et des milliers d'étudiants et professionnels internationaux attirés par le caractère unique de l'institution et du droit québécois. La Bibliothèque s'est donné comme objectif, pour les années à venir, de refléter et d'incarner le positionnement de tête qu'occupent la Faculté de droit et l'Université de Montréal

Deux pôles de développement

Les projets de développement de la Bibliothèque s'articulent autour de deux pôles importants :

- l'enrichissement des collections, visant à les porter au niveau attendu par nos chercheurs, professeurs, étudiants et partenaires professionnels;
- la modernisation des infrastructures de la Bibliothèque, pour en faire un lieu invitant et confortable qui encourage et facilite l'étude et l'apprentissage.



L'enrichissement des collections

Le premier pôle rejoint le fondement premier de la mission de la Bibliothèque : soutenir la recherche et l'enseignement.

La Faculté de droit est l'une des plus importantes facultés de droit au Canada, tant par le nombre et la qualité de ses professeurs et chercheurs, que par la portée de ses activités de recherche. Selon le dernier sondage *QS World University Rankings*, elle est actuellement classée parmi les meilleures facultés de droit au monde. Elle héberge le Centre de recherche en droit public (CRDP), premier et plus important centre de recherche juridique au Canada.

L'un des objectifs de la Bibliothèque est donc d'accroître la diversité et la portée de ses ressources documentaires afin de maintenir le haut standard qui a fait la réputation de la Faculté, aspirant ainsi à répondre aux besoins des chercheurs et des étudiants, et permettant de continuer à recruter les meilleurs talents. La Bibliothèque souhaite également fournir aux étudiants un environnement où ils pourront bénéficier de tous les outils nécessaires au développement de l'expertise et des compétences

requis par le milieu professionnel dans des domaines spécialisés du droit.

À l'heure actuelle, les ressources financières dont dispose la Bibliothèque ne permettent pas de combler entièrement l'ensemble des besoins des chercheurs. D'abord, car ces derniers sont actifs dans de nombreux domaines du droit, dont chacun se réfère à un corpus législatif, jurisprudentiel et doctrinal propre. Mais également parce que ces sources du droit sont en constante évolution, s'enrichissant de publications chaque fois plus diversifiées et pointues. Ceci est d'autant plus vrai à Montréal, où la coexistence des systèmes et cultures juridiques civiliste et de common law entraînent une duplication des sources documentaires sur les différents domaines du droit : cela nécessite l'acquisition d'ouvrages émanant de plusieurs juridictions telles la France, les États-Unis, l'Angleterre ou le Canada anglais. Il est important de noter que la documentation juridique francophone, dont la conservation par la bibliothèque est l'un des fondements de la diversité juridico linguistique de la Faculté est considérablement plus chère que celle de langue anglaise; il en va de même pour la documentation juridique des pays en développement, tels la Chine et le Brésil, essentielle au positionnement international de la Faculté.

Il s'avère donc urgent d'enrichir la collection de la Bibliothèque. Les choix à privilégier pour le faire sont aussi nombreux que les besoins exprimés par les milieux professionnel et universitaire, le tout devant être accompli dans un contexte où les ressources institutionnelles et étatiques diminuent.

Les fonds que vise à amasser la Bibliothèque permettront de bonifier les collections de livres, de revues et de ressources électroniques, notamment par l'acquisition systématique de collections et d'ouvrages d'autres grandes institutions telles que les Presses universitaires d'Oxford, les Presses universitaires de Cambridge, les grands instituts de recherche et celles des éditeurs publiant spécifiquement pour les chercheurs du milieu universitaire.

Modernisation de la Bibliothèque

Le second pôle de développement consiste en un projet de modernisation de la Bibliothèque ayant pour objectif d'offrir de nouveaux espaces de travail aux

étudiants, dont l'ensemble rendra les lieux plus invitants, dynamiques et stimulants pour ces derniers.

En outre, l'évolution importante des méthodes pédagogiques et des nouvelles technologies a créé de nouveaux besoins chez les étudiants, d'où l'urgence de mener à bien ce projet de modernisation.

Pour être en mesure, d'une part, de répondre aux besoins maintes fois exprimés par les étudiants et les responsables facultaires, et, d'autre part, d'exploiter le plein potentiel des espaces existants, la direction de la Bibliothèque a conçu un plan de réaménagement comprenant plusieurs éléments :

- créer de nouvelles salles pour le travail en équipe;
- réaménager la salle des étudiants de 2^e cycle;
- aménager un foyer des études supérieures pour favoriser les échanges informels et stimuler la recherche;
- acquérir du mobilier plus spacieux, plus confortable et adapté à l'utilisation d'ordinateurs portables;
- offrir des espaces de travail moins conventionnels et plus dynamiques;
- loger les bibliothécaires dans l'axe naturel des services afin de mieux accompagner les étudiants dans leurs recherches.

Impacts et retombées prévisibles

En premier lieu, l'enrichissement documentaire projeté renforcerait les assises et la crédibilité intellectuelles de la Faculté de droit, une accessibilité et une diversité accrues des ressources étant une condition essentielle à l'amélioration de la qualité globale de la recherche en droit et de la réussite des étudiants. Cette amélioration aurait ainsi un impact majeur sur le positionnement de la Faculté de droit parmi les meilleures au monde, ainsi que sur le rôle charnière que joue la Faculté de droit au sein de la communauté juridique québécoise et canadienne.

En second lieu, en se dotant d'une infrastructure moderne, la Bibliothèque satisferait non seulement aux standards attendus par les étudiants actuels, mais également à ceux recherchés par un corpus de futurs

étudiants de haut niveau, de plus en plus sollicités par des institutions d'enseignement de calibre international. En surplus, l'amélioration de la qualité des lieux amènerait une plus grande fréquentation de la Bibliothèque et conséquemment favorisera l'apprentissage et la réussite des étudiants dont bénéficieront autant la Faculté de droit que le milieu professionnel qui accueille les étudiants à l'issue de leurs études.



Financement du projet

Pour soutenir le projet d'enrichissement des collections, la Faculté désire amasser pour la Bibliothèque de droit la somme de **250 000 \$** sur une période de 10 ans. Ce soutien peut prendre différentes formes. Il peut s'agir d'une somme globale, ou encore d'un engagement récurrent qui permettrait d'étaler les versements sur plusieurs années.

Pour le projet de modernisation des infrastructures, la Faculté désire amasser pour la Bibliothèque de droit un montant de **700 000 \$**. Cette somme serait combinée avec un investissement de l'Université. Les divers éléments du projet peuvent être réalisés indépendamment les uns des autres. À cette fin, divers donateurs privés ou cabinets d'avocats seront sollicités afin de participer au financement.

Reconnaissance des donateurs

Grâce à leur participation aux projets de la Bibliothèque, les donateurs seront reconnus comme des visionnaires et des acteurs de premier plan dans le développement de l'enseignement et de la recherche à la Faculté de droit. Selon l'ampleur de la contribution,

cette reconnaissance pourra se faire, comme cela a été réalisé par le passé, par l'apposition de plaques ou l'attribution du nom d'un donateur à des salles et des espaces de la Bibliothèque.

Faculté de droit

Tributaire d'une tradition plus que centenaire en formation et en recherche dans tous les secteurs du droit, la Faculté de droit de l'Université de Montréal est la plus importante faculté de droit au Québec, la seconde au Canada et l'une des premières au monde, selon le dernier sondage *QS World University Rankings*.

Campus Montréal

Le financement de ces projets s'inscrit dans le cadre d'une plus vaste campagne, celle de Campus Montréal, lequel regroupe l'Université de Montréal, l'École polytechnique de Montréal et HEC Montréal, qui, ensemble, se situent dans le premier centile des meilleures universités au monde, 84^e au monde selon le dernier classement du *Times Higher Education*. En plus d'être LE campus de la première ville universitaire canadienne, il accueille la plus grande proportion d'étudiants des cycles supérieurs au pays (un sur quatre) et il est le premier pôle d'enseignement et de recherche au Québec. Ses professeurs et ses chercheurs sont impliqués dans plus de 800 projets internationaux. Près de 10 % de ses quelque 64 000 étudiants proviennent de 150 pays.

Personnes-ressources pour plus d'information

Monsieur Guy Lefebvre, doyen

Faculté de droit

Université de Montréal

C.P. 6128, succursale Centre-ville

Montréal (Québec) H3C 3J7

Téléphone : 514 343-7202

Télécopieur : 514 343-2029

Courriel : guy.lefebvre@umontreal.ca

Madame Linda Patry, directrice

Bibliothèque de droit

Université de Montréal

C.P. 6128, succursale Centre-ville

Montréal (Québec) H3C 3J7

Téléphone : 514 343-6111, poste 4306

Courriel : linda.patry@umontreal.ca